

1 bd de Lattre de Tassigny – 37000 TOURS
www.ctst.37.fr

TOURS, le 14 JUILLET 2018

CONVOCA TION

Le Comité Directeur du CTST vous prie d'assister à l'Assemblée Générale du Club, qui se tiendra AU STAND DE TIR DE CORMERY le vendredi 14 septembre 2018 à 20h.

ORDRE DU JOUR :

- 20h00 ouverture de l'Assemblée Générale,
- Rapport moral par le Président,
- Compte rendu financier par le Trésorier,
- Vote du quitus au trésorier,
- Fixation du prix de la licence 2019-2020, et des différents produits vendus au stand,
- Bilan et résultats des sections ISSF, TSV et CASS par leur responsable respectif,
- Questions diverses.
- Nous vous rappelons que pour voter, il vous faudra être à jour de votre licence 2018-2019.
- Comptant sur votre présence, nous vous prions de recevoir nos meilleurs Sentiments sportifs.

**Pour le Comité Directeur,
Le Président,**

J. P. BRISSET

.../...

P. S. Vous aurez la possibilité de vous acquitter de votre licence 2018-2019 avant l'assemblée générale au tarif de 130€ pour les adultes, 55€ pour les jeunes et pour les 2 èmes club à partir de 19h. Vous pouvez également vous acquitter de votre licence au stand le dimanche matin à partir du 01 aout (normalement).

Nous vous rappelons que le port de la licence signée par le médecin est obligatoire au stand comme le demande la FFT depuis de très nombreuses années.

Nous vous indiquons que d'après les dernières instructions de la FFT, la validation de nos licences 2017-2018 se termine le 30 septembre 2018. (c'est surtout important pour le transport des armes et bien entendu pour l'assurance).

TIRS CONTROLESATTENTION....

Nous sommes tenus d'effectuer 3 tirs contrôlés par an espacés d'au moins deux mois.

Aujourd'hui, beaucoup d'adhérents, bien que nous soyons dans le 7 ème mois de l'année, n'ont pas effectué un seul tir. Il est certain que si les carnets n'ont pas les trois tampons, la Fédération ne délivrera pas l'avis favorable (feuille verte) et la Préfecture ne renouvellera pas les détentions et refusera les acquisitions.